



COMMUNE D'ORP-JAUCHE

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Orp-Jauche, le 27 Janvier 2020.

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'article L1122-13 §1^{er} du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et au Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous inviter à participer à la séance du conseil communal qui aura lieu **le 04 février 2020 à 20 heures, à la salle du Conseil communal, Place communale 6 à 1350 Orp-Jauche.**

L'ordre du jour de cette assemblée est reproduit en annexe.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, l'assurance de notre considération très distinguée.

Pour le Collège communal,
Par ordonnance,

La Directrice générale,


Sabrina SANTUCCI



Le Bourgmestre,


Hugues GHENNE

ORDRE DU JOUR :
(première convocation)

1. SECRETARIAT

- 1.1. Application du droit à interpellation du public ;
- 1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 03 décembre 2019 ;
- 1.3. Désignation des représentants du Conseil communal des aînés ;
- 1.4. Convention de collaboration entre la Commune d'Orp-Jauche et l'Intercommunale du Brabant wallon pour la collecte des ordures ménagères et des encombrants : approbation de l'avenant n°1 ;
- 1.5. Convention de dessaisissement entre la Commune d'Orp-Jauche et l'Intercommunale du Brabant wallon en matière de gestion du traitement des ordures ménagères et des encombrants ménagers : approbation de l'avenant n°1 ;
- 1.6. Convention de gestion des sacs poubelles communaux payants entre la Commune d'Orp-Jauche et l'Intercommunale du Brabant wallon : approbation de l'avenant n°2 ;
- 1.7. Convention relative à la stérilisation des chats errants établie entre la Commune et l'association S.O.S. Petits Museaux – Approbation ;
- 1.8. Intégration de la commune à l'ASBL « Maison du Tourisme du Brabant wallon » et désignation du représentant communal à l'Assemblée générale ;

2. COMPTABILITE

- 2.1. Approbation de 1/12^{ème} provisoire supplémentaire pour l'exercice 2020 ;
- 2.2. Ratification de la décision du Collège communal en sa séance du 6 janvier 2020 ayant trait à l'octroi d'une avance de trésorerie remboursable en faveur de l'AEM ;
- 2.3. Ratification de la décision du Collège communal en sa séance du 13 janvier 2020 ayant trait à l'octroi d'un subside en faveur de l'AEM : Ordre au Directeur financier d'imputer et d'exécuter la dépense ;

3. ENERGIE

- 3.1. Approbation du rapport d'avancement annuel de la Conseillère en énergie pour l'année 2019 ;

4. MARCHE DE SERVICES

- 4.1. Marché de services ayant pour objet la désignation d'une entreprise de ventes aux enchères industrielles en ligne chargée de la vente du matériel communal usagé :
Décision de principe et approbation des conditions ;

5. MARCHE DE TRAVAUX

- 5.1. Marché de travaux ayant pour objet la réalisation de travaux d'entretien sur les toitures des bâtiments communaux (écoles, églises, salles, logements,...) – Marché stock 2020 – Décision de principe, approbation des conditions et du mode de passation;

6. URBANISME

- 6.1. Arrêté du Ministre de l'Urbanisme et de l'Aménagement du territoire du 14 novembre 2019 délivrant sur recours un permis d'urbanisme ayant pour objet la construction d'un immeuble de 6 appartements, d'une maison unifamiliale mitoyenne à l'immeuble et de 3 maisons unifamiliales sur un bien sis rue Henri Grenier (n° à définir) à Orp-le-Grand, cadastré 1^{ière} Division, Section D, n° 612 B – Autorisation d'ester en justice ;

7. PERSONNEL

- 7.1. Prise d'acte du rapport relatif à l'emploi des travailleurs handicapés au sein de la Commune au 31 décembre 2019 ;

8. ENSEIGNEMENT

- 8.1. Convention relative à l'accompagnement et au suivi dans le cadre du dispositif de pilotage des écoles retenues dans la troisième phase des plans de pilotage (Marilles et Orp) entre la Commune et le Conseil de l'Enseignement et des Communes et des Provinces – Approbation.

9. PATRIMOINE

- 9.1. Transfert d'emprise d'une parcelle communale sise en lieu-dit « Bruyère Saint-Denis », 5ème Division, section B, n°19Ap000, en faveur de la SPGE – Décision de principe

HUIS CLOS.

10. ENSEIGNEMENT

- 10.1. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 17 décembre 2019 et ayant trait au remplacement d'une institutrice maternelle à l'école communale de Jandrain
- 10.2. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 13 janvier 2020 et ayant trait au remplacement d'une institutrice primaire à l'école communale de Folx-les-Caves
- 10.3. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 13 janvier 2020 et ayant trait au remplacement d'une institutrice maternelle à l'école communale de Jandrain
- 10.4. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 20 janvier 2020 et ayant trait au remplacement d'une institutrice maternelle à l'école communale de Jandrain ;
- 10.5. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 20 janvier 2020 et ayant trait au remplacement d'une institutrice maternelle aux écoles communales de Jandrain et de Noduwez ;
- 10.6. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 20 janvier 2020 et ayant trait aux désignations et affectations d'enseignants maternels suite à des ouvertures de cadre
- 10.7. Ratification de la décision prise par le Collège communal en sa séance du 20 janvier 2020 et ayant trait à la désignation de maîtres de psychomotricité suite à l'ouverture de cadre ;
- 10.8. Mise à la pension prématurée d'une institutrice primaire pour inaptitude physique définitive à toute fonction